

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 25 septembre 2023

Délibération n° 2023.09.54

#### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 19 septembre 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 20 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE et Mathieu POTHERAT.

**Excusés** : Mme et MM. Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

*Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.*

#### **Objet : Convention de fourrière 2024-2025 avec la SPA de Lyon et du Sud-Est**

Monsieur le Maire rappelle qu’une convention a été signée avec la SPA de Lyon et du Sud-Est pour la période 2022-2023 afin d’assurer la capture, le transport et l’accueil des chats et des chiens errants au refuge de Brignais au prix de **0.80 € par habitant**, comme le précise l’article L.211-24 et suivants du Code Rural.

Le conseil municipal aura à se prononcer sur le renouvellement de cette convention pour l’année 2024-2025.

Le Conseil Municipal **décide, à la majorité, de renouveler cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer afin que la SPA assure la capture, le transport et la prise en charge des chats et des chiens errants ainsi que leur garde en fourrière pendant le délai légal.**

Cette convention est proposée moyennant un montant forfaitaire de **0.80€ par habitant et par an.**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

